

Le journal

de

François Asensi

Député de Sevrain, Tremblay et Villepinte



La droite s'est livrée à un véritable coup de force à l'Assemblée nationale, en interrompant autoritairement l'examen de la loi sur les retraites, le mercredi 15 septembre.

Mise en difficulté par la puissante mobilisation citoyenne du 7 septembre, incapable de défendre une loi profondément injuste et inefficace, la majorité a privé de parole une centaine de députés de gauche, sur ordre de l'Élysée.

Votre député a été bâillonné par la droite sur un texte fondamental, contraire aux intérêts de la jeunesse et de millions de salariés.

C'est votre voix qu'on a fait taire à l'Assemblée nationale !

Le Conseil constitutionnel doit sanctionner cette atteinte à la démocratie.

Le droit des députés à s'exprimer librement dans l'Assemblée nationale est un principe sacré de notre République, car il est le messager des espoirs et des colères des dizaines de milliers de citoyens qui l'ont élu.

Mais dans cette République bâillonnée, tous les contre-pouvoirs doivent se soumettre. Dans ce régime, l'intérêt général exprimé par des millions de citoyens s'efface devant l'intérêt personnel de quelques familles fortunées du CAC 40 ou de la finance.

Empêtrée dans les affaires, la droite ne recule devant aucune forfaiture. Elle ajoute ainsi la régression démocratique à la régression sociale.

Loi sur les retraites VOTRE DÉPUTÉ ! CENSURÉ à l'Assemblée nationale



François Asensi proteste contre l'interruption du débat sur les retraites, le mercredi 15 septembre 2010.

« À vos côtés, je m'oppose, à cette contre-réforme des retraites ! »

- **INJUSTE** car les métiers les plus pénibles subiront les plus longues durées de cotisations, tout comme les femmes et les précaires aux carrières incomplètes
- **INEFFICACE** car en ne taxant pas les revenus du capital, en n'augmentant ni les salaires ni le nombre d'emplois, le système par répartition n'atteindra pas l'équilibre financier
- **RÉGRESSIVE** car le droit à un temps de vie en dehors du travail, acquis fondamental de la lutte sociale, est remis en cause
- **INÉQUITABLE** car les salariés supporteront 85 % du coût de la réforme, contre 15 % pour les entreprises et les hauts revenus



Le discours du député Asensi censuré par la droite !

INCROYABLE !

La droite n'a pas hésité à violer le règlement de l'Assemblée nationale pour priver de parole votre député, François Asensi, ainsi qu'une centaine de députés de gauche.

Je tiens à vous faire connaître l'intervention que je n'ai pu prononcer, en faveur du droit à la retraite à 60 ans, et d'une véritable taxation de la finance pour garantir notre système par répartition.

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés,

Le gouvernement n'avance pas seul dans son entreprise de régression sociale. Le patronat applaudit cette réforme des retraites, qui fait reposer sur les salariés les conséquences de la crise, dispense les entreprises de tout effort, et exonère les revenus de la finance. Quel a été le cœur des revendications exprimées par millions dans les rues de France ? Le droit à ne pas s'épuiser au travail. Le droit à disposer, après une vie de labeur, d'un temps libéré pour profiter pleinement de sa famille, pour s'engager dans la vie de la cité.

« C'est au droit à l'émancipation que vous vous attaquez »

Vous remettez en cause des décennies de lutte pour arracher au capitalisme la plus grande conquête sociale qu'il soit : la reconnaissance du droit des travailleurs à disposer d'un temps de vie hors du travail et de ses logiques d'exploitation.

Vous avez décidé de faire tourner à l'envers la roue de l'histoire, à tel point que vous présentez la hausse de l'espérance de vie comme une menace, et non comme un progrès. Mais vous fermez les yeux sur les terribles inégalités sociales face à la maladie et à la mort. Est-ce anecdotique de repousser l'âge de la retraite à 62 ans, alors qu'un ouvrier sur quatre meurt avant 65 ans ?

Est-ce anecdotique de priver du droit à la retraite à 60 ans les travailleurs entrés en emploi à 16 ans, alors que ces ouvriers ont une espérance de vie en bonne santé de seulement 59 ans ?

Si nous luttons aujourd'hui avec autant de conviction contre votre projet de loi, c'est pour ces milliers de travailleurs qui meurent tous les ans avant d'avoir goûté à une retraite amplement méritée.

« Les salariés de Seine-Saint-Denis brisés par l'intensité des cadences »

Dans nos contacts quotidiens avec les habitants, nous recevons en pleine figure les destins

de ces salariés brisés par l'intensité des cadences, lessivés par le stress, harassés par des tâches pénibles et répétitives, et en résumé par les impératifs de rentabilité exorbitants du capitalisme.

Je pense aujourd'hui aux salariés de Seine-Saint-Denis employés en horaires décalés, notamment à l'aéroport Charles-de-Gaulle. Ils sacrifient leur santé jour après jour, sans voir grandir leurs enfants.

Je pense aux ouvriers à la chaîne de chez Citroën à Aulnay-sous-Bois, aux gardiens de nuit de Paris Nord 2, aux employés du centre commercial Beausevrin, à tous ces ouvriers du bâtiment et des travaux publics qui, abonnés à la précarité et aux bas salaires, seront les principales victimes de votre réforme. Ces ouvriers ne peuvent actuellement espérer vivre que sept années sans incapacité après leur départ en retraite, et vous vous apprêtez pourtant à leur voler la moitié de ces précieuses années !

Avec une espérance de vie des classes populaires de sept ans inférieure à celle des cadres, votre réforme uniforme est la pire des injustices.

Je pense aussi aux 30 % de jeunes au chômage dans nos quartiers populaires, pour lesquels une pension décente deviendra un mirage faute d'une durée de cotisation suffisante. Je pense aux femmes, que vous punirez d'avoir donné la vie, en leur infligeant de travailler jusqu'à 67 ans.

« L'offensive du FMI et des marchés financiers contre la retraite par répartition »

Comment croire que la droite veuille sauver le régime par répartition ?

En réalité, les tenants de la retraite par capitalisation avancent derrière le cheval de Troie de la hausse de l'âge de la retraite. Le capitalisme ne supporte pas cette sphère hors marché qui ne rapporte aucun profit.

Le Fond monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se font les avocats du chantage exercé sur les peuples par les agences de notation. La stratégie est connue : expansion des retraites privées, pour ceux qui en ont les moyens. Pour les autres, le maintien d'un système par répartition paupérisé, à la charge non plus des employeurs, mais des contribuables, c'est-à-dire des salariés eux-mêmes !

Vous préférez ne pas entendre nos propositions, qui dérangent le « mur de l'argent » et le CAC 40. Pourtant, la vérité c'est que le quart des dividendes versés annuellement suffirait à équilibrer nos retraites.

Alors taxons la finance et les dividendes, luttons enfin contre le chômage, et préservons le droit inaliénable à disposer d'un temps libéré du travail. »

François Asensi

Député de
Sevrin, Tremblay-en-France et Villepinte



Devant l'Assemblée, François Asensi et les députés communistes rejoignent les manifestants contre la réforme des retraites.

**LA LOI SUR LES RETRAITES
N'EST PAS ENCORE ADOPTÉE
MOBILISONS-NOUS !**

Le projet de loi, après passage au Sénat, doit être adopté à l'Assemblée nationale d'ici fin octobre